

Cancer du foie : une nouvelle fiche INCa pour les médecins généralistes

L'INCa a mis à disposition une nouvelle fiche pour aider les médecins généralistes dans leur pratique quotidienne à repérer les patients à risque de cancer du foie et à proposer une conduite de suivi de ces patients en articulation avec l'hépto-gastro-entérologue. Le contenu de cette fiche a été élaboré dans le cadre d'une expertise sanitaire.

Télécharger la fiche

Source : [INCa](#)

Journal officiel : le nouveau régime d'autorisation officialisé

Deux décrets et un arrêté officialisent le nouveau régime d'autorisation de l'activité de soins de traitement du cancer.

Elaborés dans le cadre d'un groupe de travail technique

réunissant l'ensemble des parties prenantes et sur la base des travaux d'expertise de l'Inca, ces textes entérinent la réforme des autorisations en cancérologie.

Modifiant l'organisation en place depuis 2007, les textes réglementaires tant attendus sont parus au [Journal Officiel](#) le 27 avril 2022.

- Un premier décret n° 2022-689 du 26 avril 2022 précise les conditions d'implantation de l'activité de soins de traitement du cancer et crée de nouvelles mentions
- Un second décret n° 2022-693 du 26 avril 2022 fixe les conditions techniques de fonctionnement
- Un arrêté du 26 avril 2022 fixe les seuils d'activité minimale annuelle avec des changements importants

Consulter les textes dans la boîte à outils 3C

Ces textes entreront en vigueur **le 1^{er} juin 2023**.

Les critères de qualité sont renforcés pour les chirurgies complexes tandis que de nouvelles mentions sont créées. Des pratiques thérapeutiques spécifiques sont désormais prises en compte par les nouveaux seuils d'activité minimale.

L'autorisation d'activité sera ainsi accordée pour l'une ou plusieurs des trois modalités identifiées : chirurgie oncologique ; radiothérapie externe, curiethérapie ; et traitements médicamenteux systémiques du cancer.

Source : [Journal officiel](#)

11 mai : journée nationale du dépistage des cancers de la peau

Créée en 1998, par le Ministère de la santé, soutenue également par l'Institut National du Cancer cette opération de santé publique a évolué au fil des années : cette journée de sensibilisation préfigure la semaine de dépistage organisée du 13 au 17 juin 2022.

Les cancers de la peau en France

80 000 nouveaux cas de cancers cutanés diagnostiqués en France chaque année (source INCA) dont les plus graves sont les mélanomes cutanés. En augmentation constante depuis 50 ans, on dénombre 15 500 nouveaux cas, dont 1 800 décès chaque année (INCA).

Pourtant, détectés et diagnostiqués à temps, ils sont guérissables. Les efforts d'éducation, d'information et de responsabilisation doivent donc être poursuivis et renforcés.

La campagne 2022 rappelle que nous ne sommes pas tous égaux face au soleil

Cette année, et pour la 2^{ème} fois consécutive, c'est une campagne de santé publique 100% digitale qui sera menée. Durant 5 jours, des médecins, dermatologues, oncologues, patients et influenceurs prendront la parole sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser le public sur la prévention, l'incitation au dépistage précoce pour les publics à risques, la prise en charge et les traitements via des livres, des témoignages, des astuces et des bonnes pratiques.

Si tout le monde est susceptible de développer un mélanome, nous ne sommes pas égaux face au soleil :

- les professionnels, dont le travail peut donner lieu à des expositions solaires intenses, non voulues, du fait d'une activité en extérieur (agriculteurs, BTP, marins, métiers du sport...).
- les hommes, généralement moins précautionneux mais tout aussi concernés (30% des Français ne vont jamais chez le dermatologue dont 62% d'hommes)
- la famille dans son entièreté et notamment les enfants.

Prendre d'ores et déjà rendez-vous pour la semaine du 13 au 17 juin

Cette semaine repose sur le volontariat de centaines de dermatologues qui assurent des consultations de dépistage anonymes et gratuites dans toute la France, dans des centres dédiés.

La détection précoce des cancers de la peau offre de meilleures chances de guérison, en particulier dans le cas des mélanomes cutanés. Agir rapidement est donc vital. C'est pourquoi, il est important de se faire détecter un cancer de la peau (carcinome ou mélanome) au plus tôt.

Pour s'informer sur le sujet : [Sauver sa peau \(dermatos.fr\)](http://dermatos.fr)

Référentiel national – Dépistage du cancer du col de l'utérus

L'INCa vient de mettre à disposition des professionnels de santé un nouveau référentiel national pour le dépistage du cancer du col de l'utérus. Le document concerne plus particulièrement le cadre et les modalités de recours aux autoprélèvements vaginaux.

Télécharger le référentiel

Source : [INCa](http://inca.fr)

Appel à soumissions : Colloque scientifique sur la e-cigarette

L'INCa, en tant qu'acteur important du développement de la recherche dans la lutte contre le tabagisme, organise les 5 et 6 décembre 2022 à Paris le « Colloque scientifique international sur la E-Cigarette : impacts et trajectoires des usagers ». Pour offrir aux chercheurs la possibilité de valoriser leurs travaux, il lance dès à présent un appel à soumission de résumés.

Ce colloque offre un cadre privilégié de partage et de diffusion des connaissances pour les dernières données de recherche et les travaux en cours de réalisation sur la thématique de la cigarette électronique, aussi appelée « Système électronique de délivrance de nicotine » (SEDEN). Il vise ainsi à contribuer au développement et à l'animation d'un réseau de chercheurs internationaux de diverses disciplines sur plusieurs thématiques : trajectoires des utilisateurs, modèles d'utilisation, impacts sur la santé. Ces échanges permettront d'identifier les manques et les besoins de la recherche sur la cigarette électronique, notamment au niveau européen.

Un appel à soumission de résumés est lancé pour donner la possibilité à tous les chercheurs de présenter leurs travaux de recherche sous la forme d'un poster, d'une communication orale ou d'un symposium.

Sont attendues et encouragées des recherches innovantes, répondant notamment aux enjeux et au contexte européen, issues de champs disciplinaires variés : sciences humaines et

sociales, épidémiologie, santé publique, sciences cliniques et fondamentales. Les recherches en cours sont également acceptées.

Les résumés sont à déposer avant le 1^{er} juillet 2022.

Pour en savoir plus

1^{ère} journée pédagogique nationale des IPA

Le dispositif spécifique régional du cancer Onco-Occitanie organise sa **1^{ère} Journée Pédagogique Nationale des IPA**, le **vendredi 10 juin 2022, de 9h30 à 16h** à la faculté de médecine de Nîmes.

Cet évènement est organisé à destination des **IPA futur(e)s et récemment diplômé(e)s d'état** et s'articulera autour de 3 temps forts :

- Des interventions dédiées à la **création de vocations et à la place des IPA dans le parcours de soins** ainsi qu'aux **outils pédagogiques déployés et à la Recherche Clinique en pratique avancée**,
- Un moment de partage et de convivialité en présentiel autour de la visite du **village des soins de support** et

du déjeuner,

- Des **tables rondes interactives** autour des 5 mentions : pathologies chroniques stabilisées, oncologie et hématologie-oncologie, maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale, psychiatrie et santé mentale, urgences.

Inscription gratuite mais obligatoire

En savoir plus et s'inscrire

Appel à projets – Soins à domicile

La [fondation Santé Service](#) soutient la réalisation de projets sur le thème des soins à domicile et met en place une **bourse de recherche pour l'année 2022**.

Le/les lauréat(s) se verront attribuer des fonds d'une valeur maximale de **20 000 euros** afin de mener leur projet de recherche qui devra participer à l'amélioration des pratiques ou au développement des soins à domicile dans 4 domaines :

- Hospitalisation à domicile
- Soins complexes au domicile
- Relation ville-hôpital
- Organisation / coordination des soins complexes en ville

Date limite de dépôt des candidatures :

15 juillet 2022

Qui peut candidater ?

- Professionnels des établissements de soins
- Professionnels du soin à domicile : médecins, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, paramédicaux libéraux ou associations...
- Acteurs de la coordination des soins à domicile : réseaux, DAC, CPTS...
- Chercheurs et universitaires en santé ou en sciences humaines et sociales
- Etudiants (thèses, mémoires)

Pour en savoir plus

L'INCa labellise les 16 dispositifs spécifiques régionaux du cancer, dont ONCORIF

Les dispositifs spécifiques régionaux du cancer (ex-réseaux régionaux de cancérologie) occupent un rôle pivot dans le champ sanitaire en coordonnant les différents acteurs en charge du traitement des patients atteints de cancer. Début 2022, les 16 dispositifs spécifiques régionaux ont obtenu une nouvelle labellisation de l'Institut national du cancer, répondant à l'évolution de leurs missions.

Les dispositifs spécifiques régionaux du cancer (DSRC) jouent un rôle de coordinateur et d'expert des soins en cancérologie auprès des acteurs de la santé à l'échelle régionale. En accompagnant les professionnels de santé, les établissements autorisés à traiter les cancers et les agences régionales de santé, ils contribuent à l'amélioration de la qualité des pratiques et des organisations en cancérologie.

UNE ÉVOLUTION DES MISSIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Pour répondre et accompagner les transformations du système de santé, les missions des dispositifs spécifiques régionaux du cancer ont connu une évolution récente.

Listées dans le référentiel organisationnel des missions, publié en 2019, ces missions s'articulent autour de 4 axes majeurs :

- Contribuer à la coordination de l'organisation régionale de l'offre de soins en cancérologie et à sa lisibilité
- Promouvoir la qualité et la sécurité des traitements des patients atteints de cancer
- Développer l'expertise et l'expérimentation de projets communs innovants et accompagner les évolutions de l'offre de soins
- Contribuer à l'information et à la formation des acteurs, des patients et de leurs proches sur le parcours de santé en cancérologie.

Adoptant une approche globale des parcours de santé du patient, les actions des DSRC viennent en appui des structures et politiques de prévention et de dépistage. Ils jouent un rôle de coordination des soins, du traitement jusqu'à l'après cancer.

Ces structures doivent aujourd'hui intégrer les besoins évolutifs et diversifiés des acteurs intervenant dans le parcours de soins des patients, assurer la lisibilité, et contribuer à l'efficience et la pertinence des prises en charge. Le nouveau positionnement offert aux DSRC vise aussi à en faire des appuis renforcés dans le champ de la cancérologie pédiatrique, des adolescents-jeunes adultes (AJA) atteints de cancer ainsi que de l'oncogériatrie.

UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE LABELLISATION ET UN SUIVI ANNUEL DES ACTIONS

En s'appuyant sur le référentiel des missions, l'Institut a procédé à une nouvelle campagne de labellisation fin 2021. Celle-ci est dorénavant effective jusqu'au 31 décembre 2026.

Le suivi de la mise en œuvre des missions sera évalué annuellement par l'Institut. Il s'appuiera pour cela sur la remontée d'indicateurs d'évaluation co-construits avec les DSRC.

L'INCa vient d'annoncer avoir labellisé 16 dispositifs spécifiques régionaux du cancer. C'est le nouveau nom des réseaux régionaux de cancérologie

Source : [INCa](#)

INCa : publication du contrat

d'objectifs et de performance 2021-2025 avec l'Etat

Complémentaire à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, le contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 a été élaboré avec les ministères en charge de la Santé et de la Recherche. Ce contrat, profondément renouvelé, est construit autour de 5 axes stratégiques déclinés en 24 objectifs opérationnels.

Ce contrat d'objectifs et de performance (COP) prend en compte les objectifs et les priorités fixés par la stratégie décennale de lutte contre les cancers présentée par le président de la République le 4 février 2021. Il définit également des objectifs et des engagements complémentaires aux actions nouvelles prévues dans la [stratégie décennale](#). Et comme les précédentes éditions, il s'inscrit en cohérence avec les orientations de la stratégie nationale de santé (SNS) et de la recherche.

Le COP 2021-2025 s'articule en cinq axes stratégiques :

1. Poursuivre l'effort de structuration de la cancérologie et coordonner encore plus efficacement l'ensemble des actions de lutte contre les cancers.
2. Améliorer la capacité d'anticipation et d'innovation de l'Institut national du cancer pour une plus grande diffusion, et accompagner les évolutions.
3. Inscrire le service rendu comme principe des missions de l'Institut national du cancer ;
4. Réaffirmer le positionnement de l'Institut national du

cancer notamment en tant qu'agence d'expertise sur la scène nationale, européenne et internationale, ses valeurs et son ouverture à l'ensemble des parties prenantes.

5. Renforcer la performance et l'efficience de l'Institut.

Il est ainsi consacré à la mise en œuvre de toutes les missions de l'Institut de façon à notamment faire vivre tous les dispositifs mis en place par les trois plans cancers successifs. De la sorte, il inscrit l'action de lutte contre les cancers dans la durée, au bénéfice de tous.

Télécharger le Contrat d'objectifs et de performance

Source : [INCa](#)

L'éducation thérapeutique du patient en oncologie va devenir un futur enjeu majeur

Inscrite dans la stratégie décennale de lutte contre le cancer, dans les axes concernant la lutte contre les cancers de mauvais pronostic et la limitation des séquelles,

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une thématique de plus en plus émergente au coeur de l'agenda des politiques de santé publique. Une pratique qui devrait être très prochainement développée tant elle apporte de bénéfices...

L'éducation thérapeutique du patient, Kézako ?

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a été intégrée au Code de la santé publique dans l'article 84 de la Loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009. Validé par l'ARS pour une durée de 4 ans renouvelable, un programme d'ETP a pour objectif d'accompagner les personnes touchées par une maladie chronique, leurs proches et/ou aidants, dans l'appropriation de la maladie par l'acquisition d'un ensemble de savoirs, de compétences, de capacités cognitives, techniques, relationnelles et psychologiques adaptées à leurs besoins et à leur rythme.

Cette démarche structurée, formalisée sous la forme d'un programme proposé, est constituée d'un ensemble d'activités éducatives individuelles et collectives, qui sont organisées et animées par des équipes pluridisciplinaires.

Quels sont les intervenants ?

Parmi les intervenants formés à l'éducation thérapeutique du patient (40 heures réglementaires), on trouve des experts, des éducateurs, mais aussi des patients « ressources » ou partenaires qui travaillent en collaboration dans la

construction, la mise en œuvre, l'évaluation du programme.

Cette pluridisciplinarité permet d'offrir un accompagnement multidimensionnel des individus : physiologique, biologique, psychologique et sociale. Ce qui est visé avec l'ETP c'est la compréhension et l'intégration de la maladie, le renforcement de la motivation et de la confiance en soi pour être à même de la gérer quotidiennement, dans son environnement propre.

La place des patients dans l'ETP

De plus en plus recherchée et valorisée, l'implication des patients partenaires est un enjeu fort dans le parcours en oncologie. Au même titre que pour d'autres maladies chroniques, il est devenu un acteur phare de l'éducation thérapeutique mais pas seulement.

Le patient expert peut aussi apporter son vécu aux industriels dans la conception de dispositifs médicaux ou encore participer à la formation des soignants.

De plus, l'échange et la formation avec un pair atteint de la même maladie renforce l'intérêt de cet enseignement et rend plus actifs les autres patients dans leurs différentes démarches.

Des axes d'amélioration en Île-de-

France

Selon un rapport de l'ARS, sur les 858 programmes déclarés ou autorisés d'ETP sur la région, seuls 52 concernent la cancérologie. De plus, 85% de l'offre se situe dans Paris et en petite couronne alors que 44% de la population de la région vit en grande couronne.

En dépit d'une enquête nationale menée sur les indicateurs de performance des programmes d'ETP destinés aux patients atteints de cancer, l'évaluation de ces programmes reste délicate et freine quelque peu leur déploiement.

Pour autant, institutions, professionnels de santé et patients sont convaincus que l'ETP sera définitivement un enjeu majeur de demain dans la prise en charge en oncologie.

A suivre...

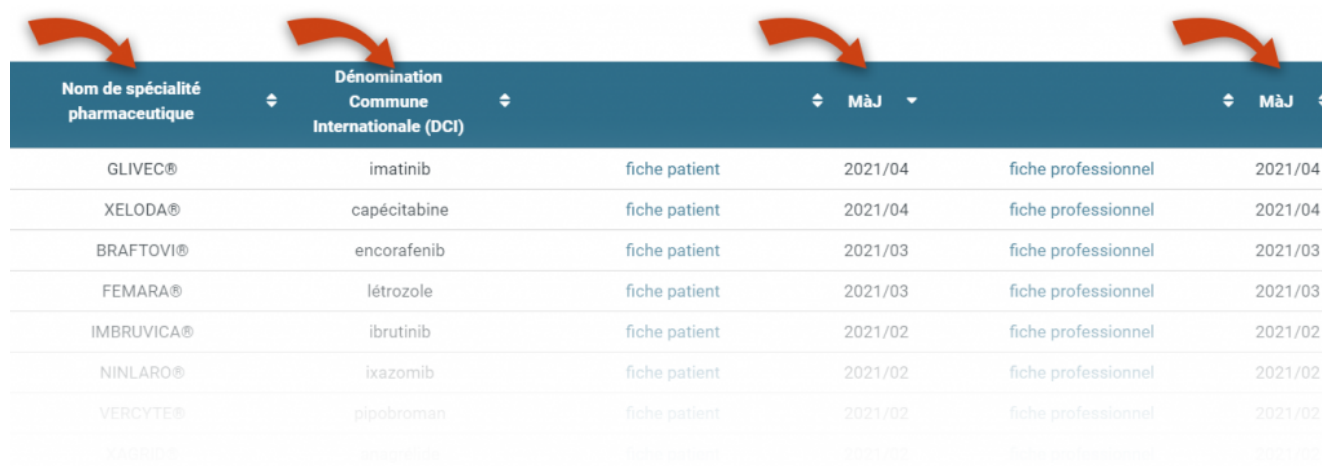
Anticancéreux oraux : fiches mises à jour avril 2022

Notre page avec les fiches médicaments des anticancéreux oraux vient d'être actualisée.

Voici les fiches concernées :

- FEMARA® – Letrozole
- IBRANCE® – Palbociclib
- IMNOVID®- Pomalidomide
- VOTUBIA® – Everolimus

N'oubliez pas qu'il suffit de cliquer sur le titre d'une colonne pour trier les fiches médicaments par date de mise à jour, nom de spécialité pharmaceutique ou DCI.



Nom de spécialité pharmaceutique	Dénomination Commune Internationale (DCI)		MàJ		MàJ
GLIVEC®	imatinib	fiche patient	2021/04	fiche professionnel	2021/04
XELODA®	capécitabine	fiche patient	2021/04	fiche professionnel	2021/04
BRAFTOVI®	encorafenib	fiche patient	2021/03	fiche professionnel	2021/03
FEMARA®	létrazole	fiche patient	2021/03	fiche professionnel	2021/03
IMBRUVICA®	ibrutinib	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
NINLARO®	ixazomib	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
VERCYTE®	pipobroman	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
VOTUBIA®	everolimus	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02

Aller sur la page Fiche médicaments

28 avril – Journée mondiale

de la santé au travail

En cette Journée mondiale de la santé au travail, il est intéressant de se pencher sur cette notion qui revêt de nombreux aspects, mais aussi de mettre en lumière une action solidaire pour permettre aux personnes touchées par le cancer d'accéder à nouveau au marché de l'emploi ...

Quels sont les objectifs de la santé au travail ?

Selon la définition conjointe du Bureau International du Travail et de l'[OMS](#), la santé au travail vise différents objectifs précis, destinés à protéger les intérêts des salariés :

- maintenir un haut degré de bien-être physique, mental et social des salariés.
- prévenir les risques auxquels sont exposés les employés sur leur lieu de travail et ainsi les protéger de tous dommages.
- maintenir les salariés dans un emploi adapté à leurs capacités physiologiques et psychologiques.

Cette approche globale touche toutes les personnes, tant au niveau du lieu de travail qu'au niveau l'organisation du travail dans son ensemble.

De ce fait, elle s'applique à différents aspects qui ont trait aux conditions physiques et psychosociales, mais également à l'environnement ou même aux pratiques en matière de santé.

La prévention des risques, une obligation légale et un atout pour les entreprises

L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses travailleurs en mettant en place des [actions de prévention, d'information et de formation](#). Il doit évaluer les risques professionnels sur chaque poste de travail et les consigner dans un document formalisé.

En cas de non-respect de cette obligation légale, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être engagée.

Pour autant, si la législation peut-être parfois jugée contraignante, la prévention des risques est aussi un atout pour les dirigeants car son application a des nombreuses vertus :

- diminution de l'absentéisme
- capacité de faire face au stress et aux changements
- accroissement de la productivité et de la satisfaction liée au travail
- augmentation du maintien en poste et du recrutement du personnel

- amélioration de l'image et de la culture de l'entreprise

Le travail c'est la santé ...

Toutes les personnes atteintes de maladies chroniques une maladie grave ou d'un cancer, la reprise du travail s'avère souvent délicate.

Alors pour reprendre sereinement le chemin d'une activité professionnelle, pourquoi ne pas participer à une action solidaire gratuite et 100% en ligne du 12 mai au 3 juin ?

Décliné en 3 temps d'échanges, cet événement organisé par le cabinet RH Wecare@work pour le compte de l'association Cancer@Work donne les clés pour préparer son retour à l'emploi et aborder la « période blanche » du CV après un cancer.

Pour participer : contact@canceratwork.com